

Article 2 :

Pour l'entrée en année universitaire 2021/2022, sont nommés en tant que membres de la commission d'examen des vœux de la licence 2ème année mention Géographie et Aménagement :

- Sébastien Lebaut, Maitre de conférences – **Président de la commission**
- Anne Hecker, Maitre de conférences
- Emmanuel Chiffre, Maitre de conférences
- Claire Delus, Maitre de conférences

Cette commission définit les modalités et les critères d'examen des candidatures et propose au président de l'université les réponses à faire aux candidats.

Elle est également :

- chargée de proposer au Président, dans le cadre des dispositions des articles D.613-38 à D.613-50, la validation d'études, de l'expérience professionnelle et des acquis personnels en vue de l'accès en formation pour les étudiants ne disposant pas du titre requis.

Article 3 :

Pour l'entrée en année universitaire 2021/2022, sont nommés en tant que membres de la commission d'examen des vœux de la licence 3ème année mention Géographie et Aménagement :

- Sébastien Lebaut, Maitre de conférences – **Président de la commission**
- Anne Hecker, Maitre de conférences
- Emmanuel Chiffre, Maitre de conférences
- Claire Delus, Maitre de conférences

Cette commission définit les modalités et les critères d'examen des candidatures et propose au président de l'université les réponses à faire aux candidats.

Elle est également :

- chargée de proposer au Président, dans le cadre des dispositions des articles D.613-38 à D.613-50, la validation d'études, de l'expérience professionnelle et des acquis personnels en vue de l'accès en formation pour les étudiants ne disposant pas du titre requis.

Article 4 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 5 :

Les Directeurs des UFRs Sciences Humaines et Sociales de Metz et de Nancy sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein des composantes.

Fait à Nancy, le 30 octobre 2020

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



Affiché le :

15 MARS 2022

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 MARS 2022